

Sociologie des homosexualités

Françoise Gaspard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17641>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 450-452

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Françoise Gaspard, « Sociologie des homosexualités », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17641>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie des homosexualités

Françoise Gaspard

Françoise Gaspard, *maîtresse de conférences*

Mouvements sociaux et internationalisation. L'exemple des mouvements de femmes

- 1 C'EST à travers les mouvements féminins et féministes que nous avons commencé d'étudier l'internationalisation des mouvements sociaux. Trois questions nous ont particulièrement retenus au cours de cette année.
- 2 La première est celle de l'histoire du phénomène. L'histoire diplomatique a tardé à s'interroger sur le rôle des mouvements de la société civile et sur la place et le rôle des femmes dans les relations internationales. L'histoire des femmes a été d'abord nationale. Elle ouvrait des perspectives comparatistes, mais ne s'est intéressée que de façon incidente aux échanges entre des mouvements nationaux qui nourrissaient l'espoir de fonder un « féminisme global ». Les relations transnationales entre les mouvements féminins et féministes ont pourtant été précoces (on le constate dès la seconde moitié du XIX^e siècle), ils ne font cependant l'objet de recherches que depuis une dizaine d'années. L'ouvrage fondateur de Leïla Rupp, *World of women, the making of an international women's movement* (Princeton University Press, 1997), a introduit de nouvelles perspectives en révélant l'existence d'archives inexplorées. Celles-ci permettent d'esquisser les filiations entre les organisations transnationales d'hier et d'aujourd'hui, une sociologie des acteurs (essentiellement des actrices) impliqués dans ces mouvements ainsi que les mutations à l'œuvre en raison des nouvelles modalités de la mondialisation (et en particulier Internet).
- 3 En second lieu, nous avons abordé le rôle des ONG dans l'élaboration de Conventions internationales concernant les droits des femmes et les débats auxquels la rédaction de ces Conventions ont donné lieu. La conférence sur les droits des femmes qui s'est tenue à Mexico en 1975 a été la première conférence mondiale où les organisations militantes

se sont spontanément invitées (cinq mille femmes du monde entier étaient présentes, elles ont été dix fois plus nombreuses à Pékin en 1995). Cette conférence inaugurerait ainsi l'existence de forums de la société civile et a servi de modèle à d'autres mouvements en faveur des droits humains.

- 4 Une enquête portant sur l'histoire du plaidoyer en faveur des droits des femmes au sein de l'ONU permet d'enrichir les études sur le genre en montrant comment les femmes et leurs droits constituent, en même temps qu'un enjeu national, un positionnement des États sur la scène internationale. L'examen de la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 montre ainsi comment la Commission de la condition de la femme de l'ONU est parvenue à dépasser les clivages entre les différentes tendances du féminisme, mais aussi à concilier les points de vue des « blocs » au sein des Nations unies à l'époque de l'affrontement Est/Ouest et de l'émergence de ce qu'on a appelé le tiers monde. On constate, en outre, qu'au sein de l'ONU, l'engagement des États sur le thème de l'égalité des femmes et des hommes est, dans le temps, à géographie variable. Les pays qui ont été en pointe dans l'idée d'une déclaration sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes – première étape de la rédaction d'une Convention – ont été, dans les années soixante, des pays de l'Europe de l'Est. Des pays du tiers monde, comme l'Iran, qui associaient la question des droits des femmes à celles de la paix et du développement, ont joué un rôle prépondérant dans la décision d'organiser des conférences mondiales sur le sujet.
- 5 Nous avons enfin abordé les controverses qui ont traversé et traversent aujourd'hui les féminismes sur la scène internationale dans différents domaines. Trois questions ont particulièrement été abordées, celle de la prostitution, celle des droits procréatifs et celle des mutilations génitales sexuelles. Malka Markovitz, présidente du Mouvement pour l'abolition de la prostitution, a présenté les positions de son organisation et les théories dites réglementaristes. Françoise Laurant, présidente du Planning familial français, a retracé les débats internationaux contemporains en matière de légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Nicole-Claude Mathieu a décrit les pratiques de mutilations génitales féminines et évoqué les débats, au sein des anthropologues, sur le sujet.

Publications

- « Un combat sans fin », *Travail, genre et sociétés*, 13, 2005, p. 171-173.
- « Des discriminations à l'égard des femmes », *Après-Demain*, 470-471, janvier-mars 2005, p. 13-15.
- « Entretien », dans *Les féminismes en question, Éléments pour une cartographie*, C. Taraud (éd.), Paris, Éd. Amsterdam, 2005, p. 105-122.

INDEX

Thèmes : Sociologie